Image not found or type unknown

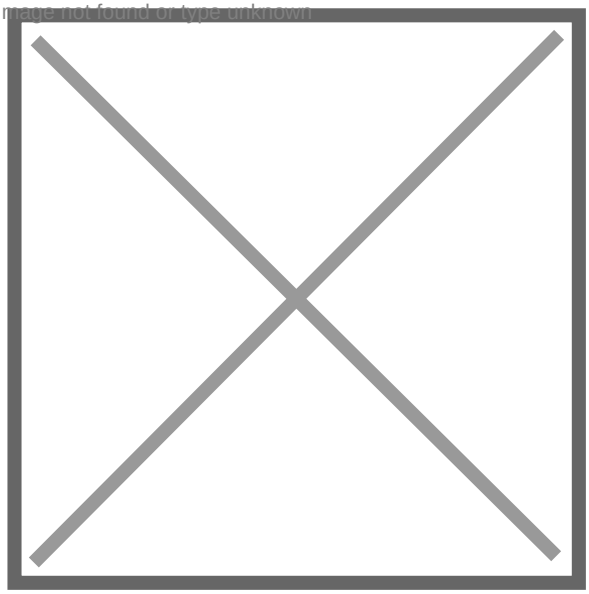

Demande de conseil trés urgent svp

Par **donnaf**, le **12/12/2010** à **20:19**

Bonjour,
je suis vraiment perturbé et j'espere avoir une solution ou bien une réponse à mon probleme et je vous remercie d'avance.
Je suis une jeune marocaine et je compte me marier avec un etranger que j'aime beaucoup.
le probleme c'est que j'ai un credit à la consommation en cours depuis 2ans.
d'abord est ce vraiment un probleme qui peut bloquer l'octroi du visas pour que j'y aille vivre avec mon mari a l'etranger?si c'est le cas j'aimerai bien qu'on me conseille et qu'on m'aide a trouver une solution, sachant que je n'est pas assez d'argent pour racheter ce credit et je suis prete pour fournir n'importe quel document pour le rembourssement ulterieur de ce montant et meme mon mari peut se porter garant si c'est possible.
merci beaucoup

Par **chris_ldv**, le **12/12/2010** à **21:33**

Bonjour,

Puisque vous êtes de bonne foi vous pouvez parfaitement rembourser votre crédit à la consommation en France et vivre à l'étranger grâce par exemple aux virements internationaux.

Concernant l'octroi d'un visa pour que vous puissiez aller vivre à l'étranger cela concerne le service des visas du pays dans lequel vous souhaitez vivre et pas la législation ni la justice en France.

Cordialement,

PS: si par contre vous envisagez de partir à l'étranger et de ne pas rembourser les sommes que vous devez à l'organisme de crédit à la consommation c'est une très mauvaise idée

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés